

Contrôle de raccordement à l'assainissement collectif

Nom du propriétaire	
Adresse du bien à contrôler	
Réf cadastrale	
Nom du technicien en charge du contrôle	
Date du contrôle	

Type d'assainissement

Domaine public : Séparatif Unitaire

Présence boîte de branchement en limite de propriété..... Oui Non

Contrôles raccordement

→ Les WC sont-ils correctement raccordés ? Oui Non

→ La salle de bains (évier, douche...) est-elle correctement raccordée ?
 Oui Non

→ La cuisine (évier, lave-vaisselle...) est-elle correctement raccordée ?
 Oui Non

→ La machine à laver est-elle correctement raccordée ?.. Oui Non

→ Les eaux de ruissellement (toiture, grille, drainage...) sont-elles correctement raccordées au réseau d'eaux pluviales ?
 Oui Non

→ La propriété disposait-elle d'une fosse septique avant le raccordement au réseau public d'assainissement ?..... Oui Non

→ Si oui, le propriétaire dispose-t-il des preuves justifiant de la neutralisation de la fosse septique ?
 Oui Non

→ Les autres points (préciser) sont-ils correctement raccordés ?

→ Point N°1 : Oui Non

→ Point N°2 : Oui Non

→ Point N°3 : Oui Non

Résultat du contrôle

Conforme

Non Conforme

Commentaires :

Le technicien en charge du contrôle	
La personne présente lors du contrôle	
Madame La Présidente de la CCPEVA Josiane LEI	

Attention :

Le présent rapport vaut à la date du contrôle, il indique la conformité vis-à-vis des branchements eaux pluviales et eaux usées, il n'est en aucun cas garant de l'état des réseaux de la partie privative. La CCPEVA ne saurait être tenue responsable si des dégradations étaient constatées sur ces derniers après le constat.